

Balade à pied n°30 – Par les sentiers boisés

Les sentiers boisés conduisent le marcheur de la Voie Verte à la chapelle de Plaincourault, remarquable pour ses peintures murales en suivant l'Anglin et offrent une vue saisissante sur le château d'Ingrandes et son vieux donjon qui domine la rivière.

Attention : en périodes de fortes pluies, l'Anglin peut déborder et empêcher tout passage sur le chemin parallèle.

Infos pratiques

Départ INGRANDES

Durée 02h00

Distance 8,0 km